



ANALYSE DE LA SITUATION DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

COMPARAISON ENTRE LES PROVINCES DU CANADA

Le nombre de femmes intégrant l'industrie de la construction et exerçant des métiers ou occupations couverts par les conventions collectives du secteur est en constante augmentation au Québec depuis les dernières années, tout comme la part qu'elles représentent par rapport au total de la main-d'œuvre active. En effet, en cinq ans, le nombre de femmes présentes sur les chantiers assujettis est passé de 3 553 en 2018 à 7 480 en 2023, soit plus du double, tandis que leur part a augmenté de 2,14 % à 3,79 %. La situation des femmes dans l'industrie de la construction évolue d'année en année, mais qu'en est-il par rapport aux autres provinces canadiennes? Le présent document vise à brosser un portrait comparatif avec les autres provinces canadiennes en utilisant les données du *Recensement de 2021* de Statistique Canada¹. Celles-ci constituent les plus récentes données disponibles permettant d'effectuer un tel exercice de comparaison entre provinces pour chacune des professions liées à l'industrie de la construction, que ce soit celles exercées sur les chantiers ou celles exercées en dehors des chantiers. Il est dans ce cas possible d'appareiller les métiers et occupations couverts par la Loi R-20² avec les données de Statistique Canada. Il ressortira de ce rapport que l'intégration des femmes sur les chantiers s'est améliorée au Québec par rapport aux Recensements de 2011 et de 2016, ainsi que le positionnement du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes.

En résumé, il ressort de cette analyse que :

- Si on inclut toutes les professions (sur les chantiers ou dans les bureaux), le Québec se positionne troisième sur les dix provinces canadiennes en ce qui a trait à l'emploi total des femmes dans l'industrie de la construction : 14 % des emplois sont occupés par des femmes.
- Si on restreint toutefois la comparaison aux professions apparentées aux métiers ou occupations tels que définis par le *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction* ou par les conventions collectives québécoises, le Québec se situe en milieu de peloton par rapport à la proportion de femmes de toutes les provinces canadiennes, avec 3,5 %. La moyenne nationale est de 4,0 %, alors que l'Alberta est la province ayant la plus forte proportion, à 5,8 %.
- Au Québec, il se dégage aussi que la présence des femmes est moins grande lorsque les travaux sont assujettis à la Loi R-20, que lorsqu'ils ne sont pas assujettis : en mai 2021, elles représentent 2,7 % de la main-d'œuvre dans la construction assujettie.
- De plus, les femmes au Québec sont davantage présentes dans les professions apparentées dans d'autres industries que celle de la construction : les femmes y représentent 5,3 % de la main-d'œuvre, soit davantage que la proportion de la moyenne canadienne, établie à 4,9 %. La proportion de femmes est d'ailleurs plus avantageuse au

¹ Deux classifications sont principalement utilisées dans le recensement de 2021 pour définir l'univers étudié. Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2017) permet d'identifier l'industrie de la construction, alors que la Classification nationale des professions (CNP-2021) permet d'appareiller les métiers et occupations couverts par la Loi R-20 avec les données de Statistique Canada. Nous invitons le lecteur à consulter l'annexe du document présent et le site web de Statistique Canada pour de plus amples renseignements à cet égard.

² Données provenant de la Commission de la Construction du Québec (CCQ).



Québec que dans l'ensemble du Canada dans 19 des 27 métiers et occupations.

- Au Québec, la proportion de femmes dans la construction occupant un emploi dans un métier ou une occupation appariée avec la Loi R-20 a augmenté par rapport aux deux

derniers recensements de Statistique Canada. Pour le Recensement de 2011, la part de femmes était de 2,1 %, puis de 2,2 % pour celui de 2016. Dans le Recensement de 2021, la part de femmes s'est hissée à 3,5 % du total de la main-d'œuvre sur les chantiers.



L'IMPORTANCE DE LA CONSTRUCTION PAR PROVINCE

Avant d'aborder en détail la situation des femmes, dressons d'abord un bref portrait de l'industrie de la construction sur le plan canadien.

- Selon les données de Statistique Canada, la construction employait dans son ensemble directement 1 331 975 personnes au Canada, en mai 2021, ce qui représente environ 7,7 % de la main-d'œuvre du pays. Ces emplois incluent toutes les professions, qu'elles soient sur les chantiers ou dans les bureaux des entreprises de la construction. La plupart des provinces comptent entre 6 % et 7 % de leur main-d'œuvre occupée dans la construction.
- Au Québec, les emplois dans la construction occupent parmi les plus faibles proportions de la main-d'œuvre parmi les provinces canadiennes, soit 6,8 %. Seuls Terre-Neuve-et-Labrador et le Nouveau-Brunswick ont une proportion plus faible que celle du Québec.
- L'Alberta détient la proportion d'emploi dans la construction la plus élevée avec 9,2 %, grâce notamment à son important secteur pétrolier.
- En mai 2021, l'Ontario représentait à elle seule 37 % des emplois dans la construction au Canada (487 400 emplois), soit presque deux fois plus que ceux du Québec (277 410 emplois). Suivent ensuite la Colombie-Britannique (216 880 emplois) et l'Alberta (186 425 emplois). Les autres provinces ont chacune moins de 50 000 emplois dans la construction.
- Le montant des dépenses d'investissement en construction au Canada est évalué à



près de 344 milliards de dollars en 2021. Selon les données de Statistique Canada, 48 % des dépenses ont trait à la construction résidentielle, 17 % au bâtiment non résidentiel et 35 % aux travaux de génie.

- Le Québec a une répartition des investissements davantage orientée vers la construction résidentielle en 2021. L'Ontario possède un profil d'investissements comparable, bien que le bâtiment résidentiel occupe une part encore plus grande. Dans les autres provinces, les travaux de génie prennent souvent plus d'importance. Certaines provinces (Terre-Neuve-et-Labrador, la Saskatchewan et l'Alberta) comportent plus de 55 % de travaux de génie.

Emplois dans l'industrie de la construction et dépenses d'immobilisations en construction selon la province, en 2021

Province	Emploi dans la construction		Dépenses d'immobilisations en construction			
	Emploi dans la construction	Part de la construction sur l'emploi total	Total (en M \$)	Répartition par secteur		
				Bâtiment résidentiel	Bâtiment non résidentiel	Travaux de génie
CANADA	1 331 975	7,7 %	343 878 \$	48 %	17 %	35 %
Terre-Neuve-et-Labrador	13 855	6,7%	4 866	26%	17%	57%
Île-du-Prince-Édouard	5 860	7,8%	1 291	58%	23%	19%
Nouvelle-Écosse	30 890	7,3%	6 232	61%	18%	21%
Nouveau-Brunswick	22 820	6,5%	4 464	54%	16%	31%
Québec	277 410	6,8%	65 954	55%	21%	25%
Ontario	487 400	7,5%	120 264	57%	18%	25%
Manitoba	47 430	7,6%	9 378	53%	16%	30%
Saskatchewan	39 425	7,5%	10 354	29%	14%	57%
Alberta	186 425	9,2%	59 167	30%	13%	57%
Colombie-Britannique	216 880	8,9%	59 909	44%	13%	43%

Sources : Statistique Canada, Recensement de 2021 et Dépenses d'immobilisations par type d'actif.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS L'ENSEMBLE DE LA CONSTRUCTION

- Globalement, sans tenir compte du type de profession exercée (que ce soit sur les chantiers ou dans les bureaux), le Québec se situe au-dessus de la moyenne canadienne en ce qui a trait à l'emploi total des femmes dans l'industrie de la construction. Selon les données du Recensement de 2021, la proportion de femmes qui œuvrent dans l'industrie de la construction est de 14,0 % au Québec, alors que la moyenne canadienne est de 13,7 %.
- Selon ces données, au Québec, l'emploi total dans la construction en mai 2021 était de 277 410 personnes, dont 38 700 femmes, ce qui représente 14,0 % des travailleurs.
- L'Alberta et la Colombie-Britannique sont les deux seules provinces dont la proportion de femmes était plus élevée qu'au Québec, avec respectivement 15,5 % (28 860 travailleuses) et 14,2 % (30 835 travailleuses) de la main-d'œuvre totale de la construction.



Présence des femmes dans l'industrie de la construction selon la province, en mai 2021

Province	Ensemble des professions			Métiers/occupations appareillés avec la Loi R-20		
	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Emploi total	Nombre de Femmes	Part des femmes
CANADA	1 331 975	181 890	13,7 %	741 935	29 585	4,0 %
Terre-Neuve-et-Labrador	13 855	1 615	11,7%	13 510	610	4,5%
Île-du-Prince-Édouard	5 860	545	9,3%	4 230	135	3,2%
Nouvelle-Écosse	30 890	3 500	11,3%	20 710	635	3,1%
Nouveau-Brunswick	22 820	2 385	10,5%	17 735	445	2,5%
Québec	277 410	38 700	14,0%	162 530	5 680	3,5%
Ontario	487 400	64 515	13,2%	255 110	7 760	3,0%
Manitoba	47 430	5 475	11,5%	28 835	980	3,4%
Saskatchewan	39 425	4 995	12,7%	23 915	1 045	4,4%
Alberta	186 425	28 860	15,5%	96 915	5 640	5,8%
Colombie-Britannique	216 880	30 835	14,2%	115 605	6 055	5,2%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, et appariement effectué par la CCQ.

LA PRÉSENCE DES FEMMES SUR LES CHANTIERS

- En restreignant la comparaison aux professions appareillées aux métiers ou occupations définis par le *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction* ou par les conventions collectives québécoises³, on constate que la proportion de femmes est plus faible au Québec, en comparaison avec la moyenne canadienne.
- Le Québec est en milieu de peloton, par rapport aux autres provinces, en ce qui concerne la proportion de femmes au sein des métiers/occupations appareillées avec la Loi R-20. Celle-ci est donc de 3,5 % au Québec, alors que la moyenne nationale est de 4,0 % et grimpe jusqu'à 5,8 % en Alberta. Il faut comprendre qu'il s'agit au Québec de la présence des femmes dans toute l'industrie de la construction, assujettie ou non à la Loi R-20, incluant par exemple la rénovation résidentielle.

³ Il est possible d'appareiller, c'est-à-dire de faire correspondre la codification des métiers de la CCQ et la classification des professions de Statistique Canada, pour comparer les métiers et occupations dont les tâches sont similaires couverts par la Loi R-20 avec les données de Statistique Canada. La concordance entre les deux classifications est présentée en annexe.



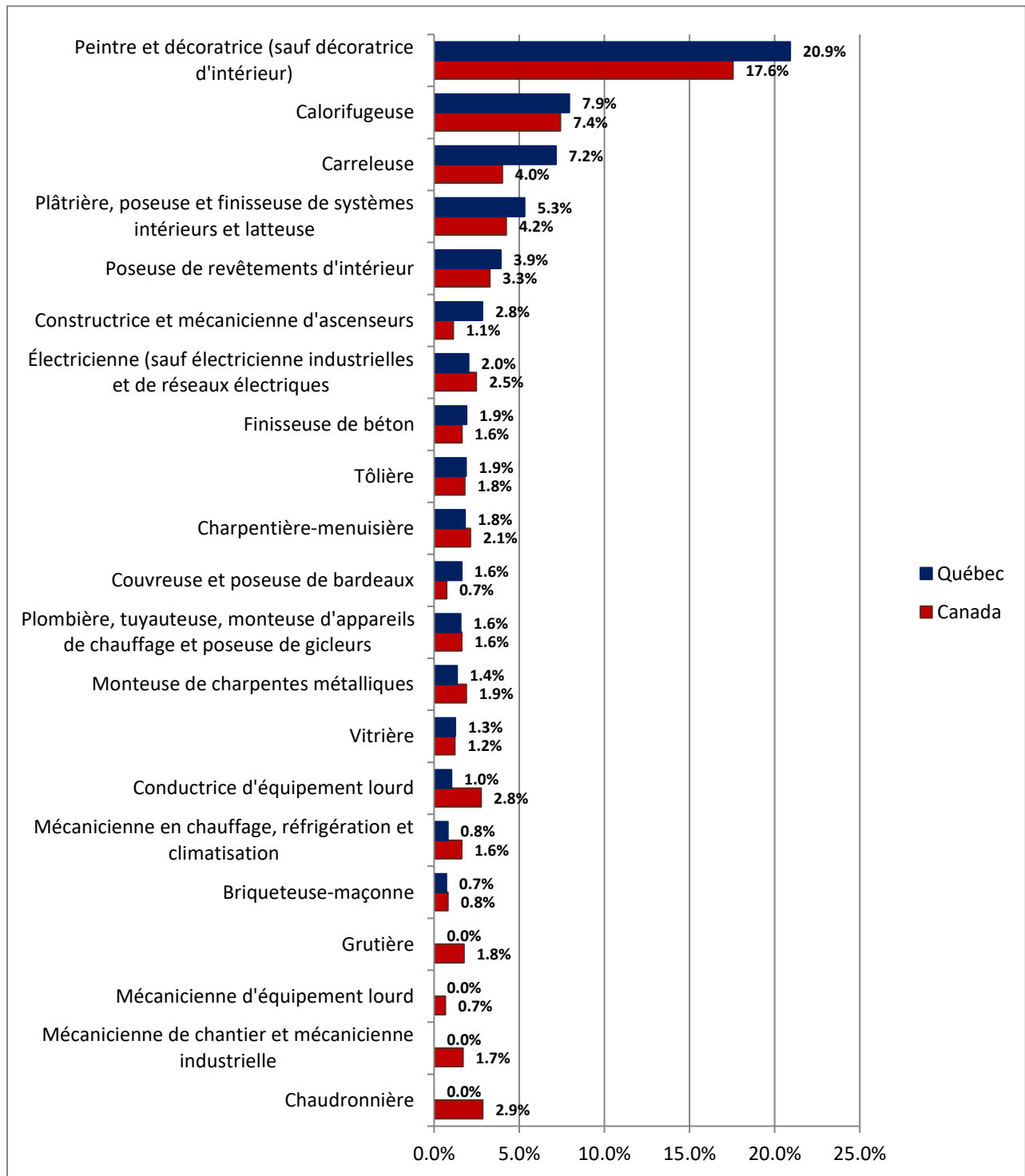
- Selon les chiffres du Recensement, le nombre de femmes détenant un emploi dans les métiers ou occupations appareillés s'élève à 5 680 au Québec, qu'elles soient ou non sur les chantiers couverts par la Loi R-20. L'Ontario compte le plus de femmes avec 7 760, suivis de la Colombie-Britannique, comptant 6 055 femmes, et du Québec.
- Comparativement à l'ensemble du Canada⁴, la proportion de femmes dans les professions correspondant aux métiers comparables aux définitions de la réglementation québécoise est à l'avantage du Québec dans 10 des 21 professions: tôlière (1,9 % c. 1,8 %), finisseuse de béton (1,9 % c. 1,6 %), carreleuse (7,2 % c. 4,0 %), plâtrière, poseuse et finisseuse de systèmes intérieurs et latteuse (5,3 % c. 4,2 %), coureuse et poseuse de bardeaux (1,6 % c. 0,7 %), vitrière (1,3 % c. 1,2 %), calorifugeuse (7,9 % c. 7,4 %), peintre et décoratrices (sauf décoratrices d'intérieur) (20,9 % c. 17,6 %), poseuse de revêtements d'intérieur (3,9 % c. 3,3 %) et constructrices et mécaniciennes d'ascenseurs (2,8 % c. 1,1 %). Pour ce qui est des occupations comparables, 3 des 6 occupations sont à l'avantage du Québec : soudeuse et opératrice de machines à souder et à braser (4,8 % c. 3,5 %), installatrice et réparatrice de lignes et de câbles de télécommunications (3,5 % c. 2,5 %) et conductrice de camions de transport (3,6 % c. 3,4 %).



⁴ Les données par province sont présentées en annexe.



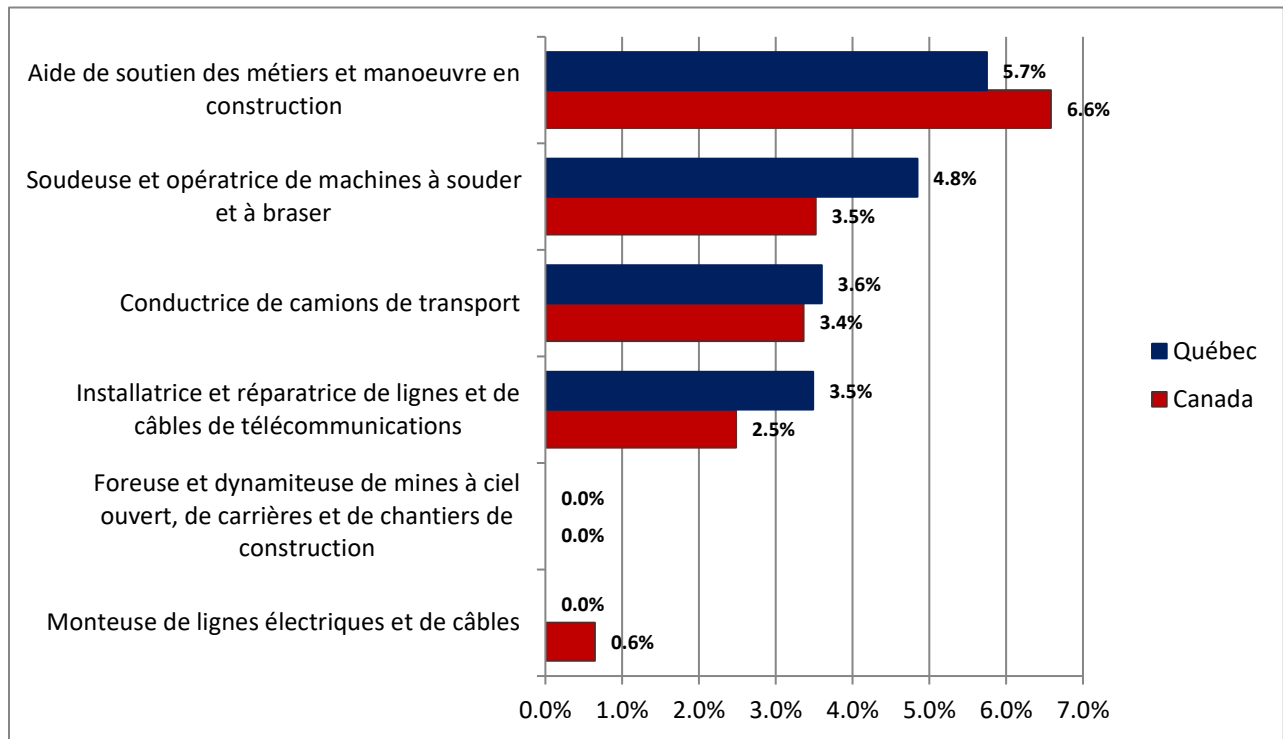
Part des femmes dans la construction par métier appareillé, en mai 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.



Part des femmes dans la construction par occupation appareillée, en mai 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

- Si on compare maintenant les données de Statistique Canada calculées pour le Québec dans les métiers appareillés, avec les données de la CCQ, qui couvrent seulement la construction assujettie à la Loi R-20, il se dégage que la présence des femmes est moins grande lorsque les travaux sont assujettis, que lorsqu'ils ne sont pas assujettis.
 - Pour la période couverte par le Recensement⁵, un total de 3 786 femmes a déclaré des heures travaillées dans la construction assujettie. Cela représente 2,7 % de la main-d'œuvre, alors que 3,5 % de femmes des métiers et occupations comparables ont déclaré travailler dans

l'ensemble de l'industrie de la construction selon Statistique Canada.

- Il faut mentionner que l'industrie de la construction n'est pas la seule option pour la main-d'œuvre exerçant les professions appareillées. Effectivement, d'autres industries peuvent les embaucher. Les données de Statistique Canada montrent à cet égard que les femmes sont, au Québec, plus nombreuses à pratiquer une des professions appareillées dans d'autres industries que la construction :
 - Au Québec, seulement 35 % des femmes qui exercent une des professions appareillées travaillent dans l'industrie de la construction, impliquant que la majorité (65 %) travaille dans une autre industrie

⁵ La période de collecte de données du Recensement de 2021 a été échelonnée du mois de mai à juillet. La date de référence du recensement a été fixée au 11 mai, c'est-à-dire que les renseignements fournis dans les questionnaires du devraient correspondre à la situation de chaque personne au 11 mai 2021. Les données de la CCQ retenus sont donc ceux recueillis pour le mois de mai 2021.



que la construction. Ainsi, 10 745 femmes au Québec exercent une des professions appareillées dans une autre industrie, alors qu'elles sont 5 680 à le faire dans la construction.

- À titre comparatif, 45 % des hommes exerçant une des professions appareillées œuvrent dans l'industrie de la construction.

- Dans les autres industries, les femmes représentent 5,3 % de la main-d'œuvre des professions appareillées au Québec, ce qui constitue une proportion un peu plus élevée que celle du Canada (4,9 %). La proportion de femmes est plus avantageuse au Québec que dans l'ensemble du Canada dans 19 des 27 métiers et occupations.



Nombre et proportion de femmes exerçant une profession appareillée dans la construction et dans les autres industries au Québec et au Canada, en mai 2021

Nom de la profession selon la CNP (Loi R-20)	Construction							Autres industries		
	Données de Statistique Canada				Données de la CCQ, mai 2021			Données de Statistique Canada		
	QUÉBEC			CANADA	QUÉBEC			QUÉBEC		CANADA
	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Part des femmes	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Nombre de femmes	Part des femmes	Part des femmes
Briqueteuse-maçonne	4 805	35	0,7%	0,8%	4 229	33	0,8%	15	1,8%	2,4%
Calorifugeuse	1 070	85	7,9%	7,4%	879	61	6,9%	20	8,7%	8,5%
Carreleuse	2 235	160	7,2%	4,0%	2 046	156	7,6%	55	13,6%	6,0%
Charpentière-menuisière	39 860	725	1,8%	2,1%	38 665	638	1,7%	220	2,7%	3,3%
Chaudronnière	195	0	0,0%	2,9%	382	6	1,6%	10	2,8%	2,7%
Finisseuse de béton (<i>Cimentière-applicatrice</i>)	2 355	45	1,9%	1,6%	2 920	62	2,1%	35	7,0%	4,6%
Couvreuse et poseuse de bardeaux	3 095	50	1,6%	0,7%	4 587	62	1,4%	85	2,4%	2,9%
Électricienne (sauf électricienne industrielle et de réseaux électriques)	15 770	320	2,0%	2,5%	16 353	323	2,0%	170	3,8%	2,9%
Tôlière (<i>Ferblantière</i>)	3 715	70	1,9%	1,8%	4 125	67	1,6%	60	4,0%	3,9%
Monteuse de charpentes métalliques (<i>Ferrailleuse et monteuse-assembleuse</i>)	1 850	25	1,4%	1,9%	4 254	42	1,0%	50	3,7%	2,7%
Grutière	1 065	0	0,0%	1,8%	1 577	15	1,0%	60	3,7%	3,0%
Constructrice et mécanicienne d'ascenseurs	1 055	30	2,8%	1,1%	1 068	25	2,3%	5	8,3%	0,0%
Mécanicienne de chantier et mécanicienne industrielle	1 495	0	0,0%	1,7%	578	3	0,5%	285	1,6%	1,7%
Mécanicienne d'équipement lourd	1 645	0	0,0%	0,7%	228	0	0,0%	85	1,2%	1,2%
Vitrière (<i>Monteuse-mécanicienne vitrière</i>)	1 595	20	1,3%	1,2%	2 145	17	0,8%	45	6,7%	4,5%
Conductrice d'équipement lourd (<i>Opératrice d'équipement lourd et opératrice de pelles mécaniques</i>)	12 195	125	1,0%	2,8%	11 299	86	0,8%	315	3,4%	6,3%
Peintre et décoratrice (sauf décoratrice d'intérieur)	6 790	1 420	20,9%	17,6%	4 704	1 043	22,2%	455	16,5%	18,3%
Plâtrière, poseuse et finisseuse de systèmes intérieurs et latteuse	6 295	335	5,3%	4,2%	5 109	284	5,6%	80	8,4%	5,5%
Poseuse de revêtements d'intérieur (<i>Poseuse de revêtements souples</i>)	1 405	55	3,9%	3,3%	902	44	4,9%	50	8,5%	4,8%



Nom de la profession selon la CNP (Loi R-20)	Construction						Autres industries			
	Données de Statistique Canada			Données de la CCQ, mai 2021			Données de Statistique Canada			
	QUÉBEC		CANADA	QUÉBEC			QUÉBEC		CANADA	
	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Part des femmes	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Nombre de femmes	Part des femmes	Part des femmes
Plombière et tuyauteuse, monteuse d'appareils de chauffage et poseuse de gicleurs (<i>Tuyauteuse et mécanicienne en protection-incendie</i>)	10 515	165	1,6%	1,6%	9 666	83	0,9%	85	2,7%	2,3%
Mécanicienne en chauffage, réfrigération et climatisation (<i>Frigoriste</i>)	4 350	35	0,8%	1,6%	3 838	14	0,4%	35	2,3%	2,1%
Total pour les métiers	123 355	3 700	3,0%	3,3%	119 554	3 064	2,6%	2 220	3,3%	3,9%
Total pour les occupations	39 175	1 980	5,1%	5,7%	20 370	722	3,5%	8 525	6,2%	5,4%
TOTAL	162 530	5 680	3,5%	4,0%	139 924	3 786	2,7%	10 745	5,3%	4,9%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021 et CCQ.





LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES AUTRES PROFESSIONS

- Lorsqu'on examine ce que font les femmes dans l'industrie de la construction, que ce soit au Québec ou ailleurs au Canada, on constate qu'une majorité d'entre elles exercent une profession reliée à l'administration de l'entreprise. Par exemple, au Québec :
 - Le personnel administratif et personnel de la logistique du transport compte 9 115 femmes, 5 420 femmes sont employées comme personnel de soutien administratif et finance et en logistiques de chaîne d'approvisionnement et 3 245 femmes font partie du personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif spécialisé.
 - Près de 3 000 femmes occupent aussi des postes supérieurs dans la gestion, comme professionnelles en finance et en gestion des affaires (1 745) ou comme cadres (1 225).
- Dans ces professions hors chantier, les femmes composent 39,5 % de la main-d'œuvre au Québec, soit un peu moins qu'au Canada (42,4 %).

Nombre et proportion de femmes dans l'industrie de la construction selon la catégorie professionnelle en mai 2021

Catégorie professionnelle	QUÉBEC			CANADA
	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Part des femmes
Total – Ensemble des professions	277 410	38 700	14,0%	13,7%
0 Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures	10 625	1 225	11,5%	12,0%
1 Affaires, finance et administration	28 220	21 085	74,7%	76,1%
10 Personnel d'encadrement intermédiaire spécialisé dans les services administratifs, les services financiers et commerciaux et la communication	2 710	1 560	57,6%	49,0%
11 Personnel professionnel en finance et en gestion des affaires	2 690	1 745	64,9%	61,3%
12 Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif spécialisés	4 715	3 245	68,8%	75,4%
13 Personnel administratif et personnel de la logistique du transport	10 080	9 115	90,4%	88,6%
14 Personnel de soutien administratif et finance et en logistiques de chaîne d'approvisionnement	8 025	5 420	67,5%	75,9%
2 Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	17 810	3 120	17,5%	15,0%
3 Secteur de la santé	275	160	58,2%	61,4%
4 Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	705	290	41,1%	36,2%
5 Arts, culture, sports et loisirs	2 380	760	31,9%	47,2%
6 Vente et services	10 335	3 030	29,3%	33,1%
7 Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	200 400	8 310	4,1%	4,5%
- Professions appareillées avec la Loi R-20	162 530	5 680	3,5%	4,0%
- Entrepreneurs et contremaîtres	13 995	535	3,8%	4,5%
- Autres professions	23 875	2 095	8,8%	7,0%
8 Ressources naturelles, agriculture et production connexe	1 440	55	3,8%	5,9%
9 Fabrication et services d'utilité publique	5 215	660	12,7%	13,1%



<i>Sous-total Ensemble des professions excluant la grande catégorie professionnelle 7 (Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés)</i>	77 010	30 390	39,5%	42,4%
--	--------	--------	-------	-------

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.



ANNEXE

Recensement du Canada de 2021 : Statistique Canada effectue un recensement tous les cinq ans au mois de mai et vise à collecter des informations quantitatives et qualitatives en vue de dresser un portrait statistique du pays et de ses habitants. Dans sa version la plus récente, du nouveau contenu est introduit et des révisions ont été apportées au contenu tiré du questionnaire de 2016 afin d'améliorer la pertinence et la qualité des données ainsi que de résoudre certains enjeux relatifs au contenu qui ont été soulevés lors du Recensement de 2016.

Recensement de 2021 et la Classification nationale des professions (CNP-2021) : Désigne le genre de travail exécuté par les personnes pendant la période de référence du recensement, fixé au 11 mai 2021, défini d'après le type d'emploi occupé par le répondant et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent.

Le principe de base du classement de la CNP est le genre de travail exécuté. Les professions sont définies et regroupées principalement selon le genre de travail habituellement effectué, qui est déterminé d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités de la profession. Une profession se définit comme un ensemble d'emplois suffisamment analogues sur le plan du travail exécuté pour qu'il soit possible de les regrouper sous un même titre à des fins de classement. Par ailleurs, un emploi englobe toutes les tâches exécutées par un travailleur dans le cadre de ses fonctions.

Grande catégorie professionnelle 7 : Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés

Cette catégorie de genre de compétences comprend les métiers de la construction et les métiers de la mécanique, les contremaîtres et entrepreneurs des métiers et les opérateurs d'équipement lourd et de transport. Ces professions se retrouvent dans une vaste gamme de secteurs industriels, dont de nombreuses dans la construction et le transport.

Cette catégorie comprend la plupart des métiers pouvant faire l'objet d'un apprentissage, y compris tous ceux liés à la construction. Les autres professions de cette catégorie exigent habituellement un diplôme de programme collégial ou autre combiné à de la formation en cours d'emploi. L'avancement à des postes de superviseur ou d'entrepreneur autonome est possible grâce à l'expérience acquise. Il existe une mobilité ou une transférabilité limitée des compétences entre les professions de cette catégorie, en raison des exigences particulières d'apprentissage, de formation, de licence et de permis pour la plupart des professions.

Emploi par industrie selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2017) : Désigne la nature générale de l'activité de l'établissement où travaillait la personne.

Le SCIAN est un système exhaustif qui s'applique à toutes les activités économiques. Sa structure est hiérarchique. Au niveau le plus élevé, l'économie s'y trouve divisée en 20 secteurs. Les niveaux inférieurs comportent des distinctions entre les différentes activités économiques dans lesquelles sont engagées les entreprises. Sa structure hiérarchique comprend des secteurs, des sous-secteurs, des groupes et des classes.



Secteur 23 Construction

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la construction, la réparation et la rénovation d'immeubles et d'ouvrages de génie civil, et le lotissement et l'aménagement de terrain. Les établissements de ce secteur peuvent exercer leurs activités pour leur propre compte ou pour celui d'autres établissements avec qui ils sont liés par contrat. Ils peuvent être responsables de l'exécution de l'ensemble ou d'une partie du projet de construction. Ces établissements sous-traitent souvent une partie ou la totalité des travaux à faire. Il peut s'agir de constructions neuves, ou de travaux de réparation et de rénovation d'ouvrages existants.

Pour l'industrie de la construction, la définition englobe les travaux couverts et non couverts par la Loi R-20. Selon les estimations de la CCQ, les deux tiers de l'activité de construction seraient couverts par la Loi R-20.

Emplois CCQ : Nombre de travailleurs dont au moins une heure d'activité a été inscrite au rapport mensuel des employeurs transmis à la CCQ en mai 2021.

Métiers de la Classification nationale des professions de Statistique Canada appariés avec les métiers et occupations couverts par la Loi R-20

Code et titre selon la loi R-20		Code et titre selon la CNP-2021	
110	Briqueteuse-maçonne	72320	Briqueteuse-maçonne
130	Calorifugeur	72321	Calorifugeuse
140	Carreleur	73101	Carreleuse
160	Charpentier-menuisier	72310	Charpentière-menuisière
190	Chaudronnier	72103	Chaudronnière
200	Cimentier-applicateur	73100	Finisseuse de béton
210	Couvreur	73110	Couvreuse et poseuse de bardeaux
220	Électricien	72200	Électricienne (sauf électricienne industrielle et de réseaux électriques)
230	Ferblantier	72102	Tôlière
240 et 304	Ferrailleur et monteur- assembleur	72105	Monteuse de charpentes métalliques
250	Grutier	72500	Grutière
270	Mécanicien d'ascenseur	72406	Constructrice et mécanicienne d'ascenseurs
280	Mécanicien de chantier	72400	Mécanicienne de chantier et mécanicienne industrielle
290	Mécanicien de machines lourdes	72401	Mécanicienne d'équipement lourd
310	Monteur-mécanicien (vitrier)	73111	Vitrière
320 et 340	Opérateur d'équipement lourd et opérateur de pelles	73400	Conductrice d'équipement lourd
350	Peintre	73112	Peintre et décoratrice (sauf décoratrice d'intérieur)
370 et 380	Plâtrier et poseur de systèmes intérieurs	73102	Plâtrière, poseuse et finisseuse de systèmes intérieurs et latteuse
390	Poseur de revêtements souples	73113	Poseuse de revêtements d'intérieur
410 et 416		72300	Plombière



418 601 à 799	Tuyauteur et mécanicien en protection-incendie	72301	Tuyauteuse, monteuse d'appareils de chauffage et poseuse de gicleurs
	Frigoriste	72402	Mécanicienne en chauffage, réfrigération et climatisation
	Occupations	72106	Soudeuse et opératrices de machines à souder et à braser
		72203	Monteuse de lignes électriques et de câbles
		72204	Installatrice et réparatrices de lignes et de câbles de télécommunications
		73402	Foreuse et dynamiteuse de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction
		73300	Conductrice de camions de transport
		75110	Aide de soutien des métiers et manœuvres en construction





DONNÉES DU RECENSEMENT DE 2021 PAR PROFESSION SELON LA PROVINCE, DANS LES MÉTIERS APPAREILLÉS

Nombre et proportion de femmes exerçant une profession appareillée dans l'industrie de la construction
selon la province en mai 2021, partie A

PROFESSION	CANADA		QUÉBEC		ONTARIO		MANITOBA		SASKATCHEWAN		ALBERTA		COLOMBIE-BRITANNIQUE	
	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part
72102 Tôlière	245	1,8%	70	1,9%	45	1,0%	-	0,0%	-	0,0%	40	2,4%	60	2,9%
72103 Chaudronnière	30	2,9%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
72105 Monteuse de charpentes métalliques	160	1,9%	25	1,4%	30	1,1%	-	0,0%	-	0,0%	50	4,0%	30	2,1%
72200 Électricienne (sauf électricienne industrielle et de réseaux électriques)	2 070	2,5%	320	2,0%	415	1,4%	50	1,4%	45	1,7%	480	3,9%	600	4,2%
72300 Plombière	720	1,6%	135	1,8%	125	0,8%	30	1,7%	20	1,1%	205	2,9%	160	1,8%
72301 Tuyauteuse, monteuse d'appareils de chauffage et poseuse de gicleurs	225	1,7%	30	1,0%	55	1,4%	-	0,0%	-	0,0%	70	2,3%	50	3,0%
72310 Charpentière-menuisière	2 850	2,1%	725	1,8%	775	2,1%	95	2,0%	155	3,9%	350	2,8%	540	2,4%
72320 Briqueteuse-maçonne	120	0,8%	35	0,7%	55	0,8%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
73100 Finisseuse de béton	130	1,6%	45	1,9%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	20	1,8%	35	3,1%
73101 Carreleuse	305	4,0%	160	7,2%	40	1,6%	-	0,0%	-	0,0%	65	8,2%	40	2,5%
73102 Plâtrière, poseuse et finisseuse de systèmes intérieurs et latteuse	1 070	4,2%	335	5,3%	245	2,7%	35	3,0%	25	4,7%	200	6,4%	200	5,4%
73110 Couvreuse et poseuse de bardeaux	75	0,7%	50	1,6%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	10	0,7%
73111 Vitrière	65	1,2%	20	1,3%	15	1,1%	-	0,0%	-	0,0%	25	3,4%	-	0,0%
72321 Calorifugeuse	530	7,4%	85	7,9%	95	4,4%	-	0,0%	-	0,0%	190	10,6%	110	10,5%
73112 Peintre et décoratrice (sauf décoratrice d'intérieur)	5 915	17,6%	1 420	20,9%	1 730	14,3%	190	14,7%	210	26,9%	895	23,8%	1 270	18,2%
73113 Poseuse de revêtements d'intérieur	300	3,3%	55	3,9%	115	3,2%	20	3,9%	-	0,0%	25	2,5%	65	3,8%
72400 Mécanicienne de chantier et mécanicienne industrielle	115	1,7%	-	0,0%	40	1,4%	-	0,0%	-	0,0%	20	2,5%	-	0,0%



PROFESSION	CANADA		QUÉBEC		ONTARIO		MANITOBA		SASKATCHEWAN		ALBERTA		COLOMBIE-BRITANNIQUE	
	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part
72401 Mécanicienne d'équipement lourd	45	0,7%	-	0,0%	20	1,4%	-	0,0%	-	0,0%	20	1,3%	-	0,0%
72402 Mécanicienne en chauffage, réfrigération et climatisation	380	1,6%	35	0,8%	225	1,9%	20	2,3%	-	0,0%	45	1,9%	40	1,6%
72406 Constructrice et mécanicienne d'ascenseurs	65	1,1%	30	2,8%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
72500 Grutière	115	1,8%	-	0,0%	30	1,4%	-	0,0%	-	0,0%	35	2,8%	40	3,3%
73400 Conductrice d'équipement lourd	1 435	2,8%	125	1,0%	235	1,8%	75	3,3%	145	4,9%	565	6,7%	195	2,7%
Sous total - Métiers	16 965	3,3%	3 700	3,0%	4 290	2,5%	515	2,6%	600	3,7%	3 300	4,9%	3 445	4,0%
72106 Soudeuse et opératrice de machines à souder et à braser	405	3,5%	110	4,8%	90	2,4%	-	0,0%	-	0,0%	90	4,0%	85	5,9%
72203 Monteuse de lignes électriques et de câbles	25	0,6%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
72204 Installatrice et réparatrice de lignes et de câbles de télécommunications	105	2,5%	30	3,5%	45	2,1%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	15	4,1%
73402 Foreuse et dynamiteuse de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
73300 Conductrice de camions de transport	1 090	3,4%	270	3,6%	235	2,1%	50	3,7%	45	4,0%	270	6,4%	155	4,2%
75110 Aide de soutien des métiers et manœuvre en construction	10 995	6,6%	1 570	5,7%	3 100	4,7%	415	5,9%	400	7,1%	1 980	9,0%	2 355	9,7%
Sous-total - Occupations	12 620	5,7%	1 980	5,1%	3 470	4,1%	465	5,1%	445	5,9%	2 340	7,9%	2 610	8,6%



**Nombre et proportion de femmes exerçant une profession appareillée dans l'industrie de la construction
selon la province en mai 2021, partie B**

PROFESSION	TERRE-NEUVE- ET-LABRADOR		ÎLE-DU-PRINCE- ÉDOUARD		NOUVELLE-ÉCOSSE		NOUVEAU-BRUNSWICK	
	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part
72102 Tôlière	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
72103 Chaudronnière	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
72105 Monteuse de charpentes métalliques	20	8,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
72200 Électricienne (sauf électricienne industrielle et de réseaux électriques)	30	2,3%	-	0,0%	65	3,1%	35	2,0%
72300 Plombière	-	0,0%	-	0,0%	20	2,1%	10	1,2%
72301 Tuyauteuse, monteuse d'appareils de chauffage et poseuse de gicleurs	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
72310 Charpentière-menuisière	30	1,1%	25	2,2%	110	2,4%	30	0,8%
72320 Briqueteuse-maçonne	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
73100 Finisseuse de béton	15	10,3%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
73101 Carreleuse	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
73102 Plâtrière, poseuse et finisseuse de systèmes intérieurs et latteuse	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
73110 Couvreuse et poseuse de bardeaux	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
73111 Vitrière	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
72321 Calorifugeuse	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
73112 Peintre et décoratrice (sauf décoratrice d'intérieur)	45	17,3%	-	0,0%	95	11,0%	35	5,5%
73113 Poseuse de revêtements d'intérieur	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
72400 Mécanicienne de chantier et mécanicienne industrielle	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
72401 Mécanicienne d'équipement lourd	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
72402 Mécanicienne en chauffage, réfrigération et climatisation	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
72406 Constructrice et mécanicienne d'ascenseurs	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
72500 Grutière	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
73400 Conductrice d'équipement lourd	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
	35	2,1%	-	0,0%	35	1,9%	-	0,0%
Sous total - Métiers	175	2,0%	25	0,9%	325	2,3%	110	1,0%



PROFESSION	TERRE-NEUVE- ET-LABRADOR		ÎLE-DU-PRINCE- ÉDOUARD		NOUVELLE-ÉCOSSE		NOUVEAU-BRUNSWICK	
	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part
72106 Soudeuse et opératrice de machines à souder et à braser	-	0,0%	-	0,0%	15	5,0%	-	0,0%
72203 Monteuse de lignes électriques et de câbles	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
72204 Installatrice et réparatrice de lignes et de câbles de télécommunications	-	0,0%	-		-	0,0%	-	0,0%
73402 Foreuse et dynamiteuse de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction	-	0,0%	-		-	0,0%	-	
73300 Conductrice de camions de transport	25	3,2%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
75110 Aide de soutien des métiers et manœuvre en construction	410	12,1%	110	9,9%	295	6,1%	335	7,5%
Sous-total - Occupations	435	9,3%	110	7,7%	310	4,8%	335	5,4%

